

AFFAIRE N° 42.- Construction de 12 classes économiques + réfectoire cuisine + l'aménagement d'une salle polyvalente et d'une salle de repos dans différentes écoles de la Ville (programme 1974) - autorisation de solliciter un emprunt de 8 000 000 de Frs CFA de la C.D.C.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 28 JUIN 1974 avait lieu à la Mairie de St-Denis l'appel d'offres relatif à la réalisation de 12 classes économiques, d'un réfectoire cuisine, l'aménagement d'une salle de repos et d'une salle polyvalente dans différentes écoles de la Ville. Le groupement Entreprise Architecte le moins disant a proposé d'effectuer les travaux pour un montant de 30 000 000.-
- les honoraires d'architecte s'élèvent à 1 125 000.-
- somme à valoir pour révision de prix et divers 2 190 515.-

33 315 515.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Fonds Départemental 18 415 515.-
- emprunt C.C.C.E. 6 900 000.-
- emprunt C.D.C. 8 000 000.-

33 315 515.-

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs de m'autoriser à solliciter de la C.D.C. un emprunt de 8 000 000 de Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x